Thonon LES BAINS

SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 / 2025

EN LIGNE

espace-citoyens.net/thonon-les-bains

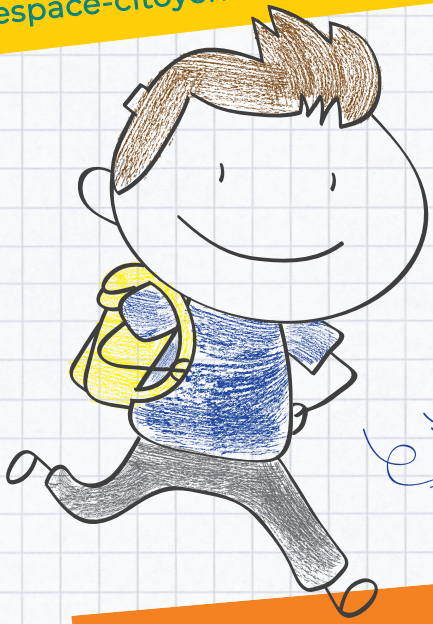

Du 18 au 29 MARS

Enfants nés en 2021 (petite section) et nouveaux arrivants.

PÉRISCOLAIRE et RESTAURATION

Du 3 au 21 JUIN

À renouveler chaque année

ville-thonon.fr

8 av. St-François de Sales | 74200 Thonon-les-Bains
04 50 70 69 43 | service-education@ville-thonon.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : VOTRE ENFANT EST-IL CONCERNÉ ?

L'inscription scolaire concerne uniquement :

- ✔ les enfants **nés en 2021**,
- ✔ les enfants **nouveaux-arrivants** sur la commune,
- ✔ les demandes de changement d'école suite à un **déménagement** au sein de la commune.

L'inscription au CP se fait automatiquement pour les enfants déjà inscrits en Grande Section.

Les inscriptions à la restauration scolaire et au périscolaire/extrascolaire (mercredis et vacances) sont à renouveler chaque année.

Quand faire vos démarches ?

PIÈCES JUSTIFICATIVES datées de moins de 3 mois	DÈS LE 18 MARS 2024	DÈS LE 3 JUIN 2024	
	INSCRIPTION SCOLAIRE	RESTAURATION SCOLAIRE	PÉRISCOLAIRE EXTRASCOLAIRE
Livret de famille (page des parents + enfant concerné) ou acte de naissance	✔		
Justificatif de domicile	✔	✔	✔
Notification CAF du Quotient Familial ou dernier avis d'imposition		✔	✔
Attestation d'assurance scolaire ou responsabilité civile			✔
Copie des pages vaccins du carnet de santé			✔
+ LE CAS ÉCHÉANT : • Justificatif d'emploi (uniquement pour les inscriptions selon planning) • Attestation d'aide (Comité d'entreprise, Conseil départemental...) • Protocole P.A.I. de l'enfant • Jugement de divorce		✔	✔

Toutes les inscriptions sont à faire en ligne sur l'Espace Citoyens.
Accessible 24h/24 et 7j/7, il simplifie vos démarches administratives !

ESPACE CITOYEN : MODE D'EMPLOI

L'espace citoyen vous permet tout au long de l'année d'inscrire vos enfants à l'école, à la restauration scolaire et aux activités périscolaires/extrascolaires.

Vous n'avez pas encore de compte sur l'Espace citoyen ?

Téléchargez l'application « Thonon en poche »
ou Connectez-vous sur l'espace citoyen de la ville de Thonon-les-Bains :

www.espace-citoyens.net/thonon-les-bains

1. Créez votre compte.
2. Déclarez votre entourage : Entourage + VALIDER

Vous recevrez un mail de confirmation de la part du service Education-Jeunesse (délai de 1 jour ouvré maximum) et vous pourrez alors faire vos démarches !

Vous avez déjà un compte sur l'Espace citoyen ?

1. Connectez-vous.
2. Vérifier que l'enfant concerné par la demande apparait bien sur votre espace citoyen en tant que *membre du foyer*.
3. Sélectionnez le pictogramme de l'enfant concerné. OU

Pour vos inscriptions via smartphone, vous pouvez prendre en photos vos documents !

Vous souhaitez créer :

PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE :
pensez à réserver vos dates, une fois le dossier d'inscription validé.

VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION :
- **SCOLAIRE** (Première inscription)
- **RESTAURATION SCOLAIRE**
- **PÉRISCOLAIRE / EXTRASCOLAIRE**

> OU > Créer une inscription > Sélectionnez la ligne correspondante > Complétez le formulaire

Tout au long de l'année

UNE RÉSERVATION OU UNE ANNULATION
Dans le délai de 72h ouvrées
> OU > Modifier les réservations > Sélectionnez la ligne correspondante > Cochez/décochez le jour souhaité dans le calendrier

UNE RÉSERVATION
Au delà du délai de 72h ouvrées
> Envoyez un mail : **service-education@ville-thonon.fr**

UNE ANNULATION
- **RESTAURATION SCOLAIRE**
- **PÉRISCOLAIRE**

Au delà du délai de 72h ouvrées
> OU > Signaler une absence > Précisez date + motif d'annulation

UNE ANNULATION
- **EXTRASCOLAIRE**

Quel que soit le délai
> OU > Signaler une absence > Précisez date + motif d'annulation

BESOIN D'AIDE ? ON VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉMARCHES !

6 lieux proches de chez vous !

• SERVICE ÉDUCATION JEUNESSE •

8 avenue Saint François de Sales
04 50 70 69 43
service-education@ville-thonon.fr

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
(Fermeture le jeudi matin)

• ESPACE VONGY •

34 route de Vongy
04 50 16 76 54
espace-vongy@ville-thonon.fr

Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h
Mardi, jeudi, vendredi : 13h30-17h

• ESPACE GRAND CHÂTELARD •

12 bis avenue du Grand Châtelard
04 50 16 78 95
espace-chatelard@ville-thonon.fr

Mardi : 13h30-18h*
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h*

• ESPACE VERSOIE •

10 D chemin de Morcy
04 50 16 69 56
espace-versoie@ville-thonon.fr

Mardi : 13h30-18h*
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h*

• ESPACE COLLONGES SAINTE-HÉLÈNE •

21 avenue de Sénévulaz
04 50 16 74 03
espace-collonges@ville-thonon.fr

Mardi : 13h30-18h*
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h*

• ESPACE MORILLON •

4 chemin de la prairie
04 50 71 74 47
espace-morillon@ville-thonon.fr

Mardi : 13h30-18h*
Mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h*

* Les Espaces Grand Châtelard, Morillon, Collonges et Versoie adaptent leurs horaires pendant les vacances scolaires : Du lundi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h.

Service communication de la ville de Thonon - 01/2024